

Éditeur	SAS BOUKOVSKA — Le Bar à Chaussettes
Siège social	16 rue du Quai, 59800 Lille, France — RCS Lille Métropole 893 719 419
Champ d'application	Ventes conclues via les places de marché (marketplaces) sur lesquelles le Vendeur est référencé.
Version	Marketplace v1 — 30/07/2026
Document à conserver	10 ans (art. L.123-22 Code de commerce)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE — PLACES DE MARCHÉ

Applicables aux ventes réalisées via les marketplaces partenaires · Dernière mise à jour : 30/07/2026

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») régissent les ventes de produits conclues entre :

SAS BOUKOVSKA, société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, exerçant sous le nom commercial « Le Bar à Chaussettes ».

Siège social : 16 rue du Quai, 59800 Lille, France.

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 893 719 419 (n° de gestion 2021B00573).

SIRET : 89371941900036. N° TVA intracommunautaire : FR87893719419.

Président et Directeur de la publication : M. Pédro ANTONIO.

Email : contact@lebarachaussettes.com.

Ci-après dénommée « Le Bar à Chaussettes » ou le « Vendeur »,

et toute personne physique majeure agissant à des fins n'entrant pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, ayant la qualité de consommateur au sens du Code de la consommation, ci-après dénommée l'« Acheteur ».

Contexte des ventes. Les présentes CGV s'appliquent exclusivement aux ventes réalisées par le Vendeur via une **place de marché** (ci-après la « Marketplace ») exploitée par un opérateur tiers (ci-après l'« Opérateur »), sur laquelle le Vendeur est référencé.

Rôle de l'Opérateur. L'Opérateur agit uniquement en qualité d'hébergeur de la Marketplace et d'intermédiaire technique de mise en relation. **Le contrat de vente est conclu directement entre le Vendeur et l'Acheteur**, l'Opérateur n'étant pas partie à ce contrat. Le Vendeur est seul responsable de la vente de ses produits, de leur livraison, de leur conformité et du service après-vente.

Articulation avec les conditions de la Marketplace. Les présentes CGV complètent les Conditions Générales d'Utilisation de la Marketplace concernée, auxquelles l'Acheteur a par ailleurs adhéré. En cas de contradiction relative au *fonctionnement de la plateforme* (mise en relation, paiement, navigation), les conditions de l'Opérateur prévalent ; les dispositions protectrices du consommateur prévues par les présentes CGV et par la loi s'appliquent en tout état de cause.

ARTICLE 1 — OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Le Bar à Chaussettes commercialise ses produits à destination des consommateurs via les Marketplaces sur lesquelles il est référencé. Elles s'appliquent à toute commande de produits du Vendeur passée sur une Marketplace.

Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de passation de la commande. Le Bar à Chaussettes se réserve le droit de les modifier à tout moment ; la version applicable à chaque transaction est celle en ligne sur la Boutique du Vendeur au sein de la Marketplace au jour de la commande.

ARTICLE 2 — ACCEPTATION DES CGV

La passation de la commande sur la Marketplace implique l'acceptation pleine et entière, sans réserve, des présentes CGV, que l'Acheteur reconnaît avoir pu consulter sur la Boutique du Vendeur préalablement à sa commande. Les présentes CGV sont maintenues en ligne en permanence sur la Boutique du Vendeur.

ARTICLE 3 — PRODUITS ET DISPONIBILITÉ

Les produits proposés à la vente sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible sur la fiche produit. Toutefois, en cas d'erreur ou d'omission dans la présentation, Le Bar à Chaussettes ne saurait être tenu pour responsable. Les photographies illustrant les produits n'ont pas de caractère contractuel ; des variations de couleurs peuvent apparaître selon la calibration de l'écran de l'Acheteur.

Les offres de produits sont valables dans la limite des stocks disponibles. **En cas d'indisponibilité totale d'un produit après passation de la commande**, la commande est annulée et l'Acheteur en est informé dans les meilleurs délais ; aucune somme n'est prélevée ou, le cas échéant, l'intégralité des sommes déjà perçues est remboursée sous quatorze (14) jours.

En cas d'indisponibilité partielle, le Vendeur en informe l'Acheteur et n'expédie que les produits disponibles, le prix des produits indisponibles étant déduit du montant total de la commande et remboursé, le cas échéant, sous quatorze (14) jours. L'Acheteur peut également demander l'annulation de l'intégralité de la commande.

ARTICLE 4 — PRIX

Les prix des produits sont indiqués en euros (€), toutes taxes comprises (TTC), hors frais de livraison. Les frais de livraison sont indiqués sur la fiche produit et récapitulés à l'Acheteur avant la validation de la commande, en fonction du mode de livraison choisi.

Le Bar à Chaussettes est seul responsable de la conformité de ses prix à la réglementation applicable ainsi que de la déclaration et du reversement de la TVA et de toute taxe applicable. Aucune taxe autre que celles incluses dans le prix affiché n'est facturée à l'Acheteur.

Le Bar à Chaussettes se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment ; les produits commandés sont facturés au prix en vigueur au moment de la validation de la commande.

ARTICLE 5 — COMMANDE

L'Acheteur passe commande sur la Marketplace conformément au processus décrit par les Conditions Générales d'Utilisation de l'Opérateur. La commande est transmise au Vendeur par l'intermédiaire de la Marketplace, le cas échéant après les contrôles anti-fraude effectués par l'Opérateur.

La commande est définitivement enregistrée après confirmation par le Vendeur et validation du paiement dans les conditions prévues à l'article 6. Une confirmation récapitulant les éléments essentiels de la commande (référence, produits, prix, adresse de livraison) est adressée à l'Acheteur et tient lieu de preuve.

Le Bar à Chaussettes se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande en cas de litige existant avec l'Acheteur, de défaut de paiement, ou de motif légitime, notamment lorsque la commande présente un caractère anormal au regard des quantités habituellement commandées par un consommateur.

ARTICLE 6 — PAIEMENT

Le paiement de la commande est réalisé en ligne, en euros, sur la Marketplace, au moment de la commande. **L'encaissement du prix est assuré par l'Opérateur de la Marketplace, agissant au nom et pour le compte du Vendeur, par l'intermédiaire de son prestataire de services de paiement agréé.** Le Vendeur ne collecte ni ne stocke aucune donnée de paiement de l'Acheteur.

Les sommes correspondant aux ventes sont reversées au Vendeur par l'Opérateur selon les modalités propres à chaque Marketplace. L'encaissement est opéré par l'intermédiaire d'un établissement de paiement agréé mandaté par l'Opérateur.

En cas de défaut ou d'échec de paiement, la commande n'est pas honorée. Les produits restent la propriété du Vendeur jusqu'au complet encaissement du prix (clause de réserve de propriété).

ARTICLE 7 — LIVRAISON ET DÉLAIS

Le Bar à Chaussettes assure la préparation et l'expédition des produits. La livraison est effectuée à l'adresse transmise par l'Opérateur pour la commande, selon le mode de livraison sélectionné par l'Acheteur parmi ceux proposés par le Vendeur sur la Marketplace (livraison à domicile ou en point relais).

Sauf indication contraire au moment de la commande, les produits sont expédiés dans un délai indicatif de 1 à 3 jours ouvrés après confirmation de la commande. Conformément à l'article L.216-1 du Code de la consommation, Le Bar à Chaussettes s'engage à livrer dans un délai maximal de **trente (30) jours** à compter de la confirmation de la commande.

Un lien de suivi (tracking) valide est mis à la disposition de l'Acheteur pour chaque commande afin de lui permettre d'en suivre l'acheminement.

En cas de retard de livraison imputable au Vendeur et excédant le délai maximal, l'Acheteur peut, après avoir mis en demeure Le Bar à Chaussettes de livrer dans un délai supplémentaire raisonnable et à défaut d'exécution, résoudre le contrat. Les sommes versées sont alors remboursées sous quatorze (14) jours.

L'Acheteur est tenu de vérifier l'état du colis à la livraison et de signaler toute anomalie au transporteur ainsi qu'au Vendeur.

ARTICLE 8 — DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L.221-18 du Code de la consommation, l'Acheteur dispose d'un délai de **quatorze (14) jours** à compter de la réception du dernier article composant la commande pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif ni à payer de pénalités.

Pour exercer ce droit, l'Acheteur notifie sa décision de rétractation par une déclaration dénuée d'ambiguïté, soit en utilisant la fonctionnalité de retour ou de rétractation éventuellement mise à sa disposition sur la Marketplace, soit au moyen du formulaire-type figurant en annexe des présentes CGV, soit en contactant directement le Vendeur par courrier à : Le Bar à Chaussettes, 16 rue du Quai, 59800 Lille, France, ou par email à contact@lebarachaussettes.com. Les modalités pratiques de rétractation sont précisées sur la Boutique du Vendeur au sein de la Marketplace et rappelées dans la confirmation de commande.

Les produits doivent être retournés **dans leur état d'origine, non portés et non lavés, avec leur emballage et étiquettes d'origine**, à l'adresse de retour indiquée par le Vendeur, dans un délai maximal de quatorze (14) jours à compter de la communication de la décision de rétractation. Les produits ne doivent en aucun cas être retournés à l'Opérateur de la Marketplace. Les frais directs de retour sont à la charge de l'Acheteur, sauf défaut de conformité, erreur ou avarie imputable au Vendeur.

Pour des raisons d'hygiène, les sous-vêtements ou produits intimes descellés ne peuvent faire l'objet d'une rétractation conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation ; cette exception ne s'applique pas aux chaussettes vendues sous emballage standard.

Le Bar à Chaussettes rembourse à l'Acheteur la totalité des sommes versées, y compris les frais de livraison initiaux (à hauteur du tarif du mode de livraison standard), au plus tard quatorze (14) jours à compter de la récupération des produits ou de la fourniture par l'Acheteur d'une preuve de leur expédition, la date retenue étant celle du premier de ces faits. Le remboursement est effectué par le même moyen de paiement que celui utilisé pour la commande, sauf accord exprès de l'Acheteur, et n'occasionne aucun frais pour ce dernier.

ARTICLE 9 — GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Conformément aux articles L.217-3 et suivants du Code de la consommation, Le Bar à Chaussettes garantit la conformité des produits au contrat. L'Acheteur dispose d'un délai de **deux (2) ans à compter de la délivrance** du produit pour faire valoir cette garantie. Pendant les vingt-quatre (24) mois suivant la délivrance, les défauts de conformité apparus sont présumés exister à cette date, sauf preuve contraire.

En cas de défaut de conformité, l'Acheteur peut choisir entre la **réparation** ou le **remplacement** du produit, sous réserve des conditions de coût prévues à l'article L.217-9. Si aucune de ces solutions n'est possible,

L'Acheteur peut demander la **résolution du contrat** ou une **réduction du prix**, conformément aux articles L.217-14 et suivants.

Périmètre de la garantie. La garantie légale de conformité couvre les défauts de fabrication, vices de matière, défauts de couture, non-conformité au descriptif produit, taille ou coloris non conformes à la commande. Elle ne couvre pas, conformément à la jurisprudence constante :

- L'usure normale liée à l'utilisation du produit, y compris l'amincissement progressif du textile, la perte légère de tenue ou les marques d'usage habituelles inhérentes au port d'articles textiles.
- Les défauts résultant d'un entretien non conforme aux instructions figurant sur l'étiquette du produit (température de lavage, mode de séchage, repassage).
- Les détériorations causées par un usage inapproprié du produit ou un usage anormal au regard de sa destination.
- Les dommages résultant d'une modification du produit par l'Acheteur (teinture, raccourcissement, etc.).

L'Acheteur peut adresser sa demande à contact@lebarachaussettes.com en joignant des photographies et une description du défaut.

ARTICLE 10 — GARANTIE DES VICES CACHÉS

Indépendamment de la garantie légale de conformité, l'Acheteur bénéficie de la garantie des vices cachés prévue aux articles 1641 à 1649 du Code civil. Cette garantie permet, en cas de vice caché rendant le produit impropre à l'usage auquel il est destiné ou diminuant tellement cet usage que l'Acheteur ne l'aurait pas acquis ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, de rendre le produit et se faire restituer le prix, ou de garder le produit et se faire rendre une partie du prix.

L'action résultant des vices cachés doit être intentée dans un délai de **deux (2) ans à compter de la découverte du vice**.

ARTICLE 11 — SERVICE CLIENT ET RÉCLAMATIONS

Le Bar à Chaussettes assure seul le service après-vente des produits qu'il vend sur la Marketplace. Toute question, information ou réclamation relative à une commande est adressée directement au Vendeur, selon les modalités indiquées sur la Boutique et rappelées dans la confirmation de commande, ou :

- Par email : contact@lebarachaussettes.com
- Par courrier : Le Bar à Chaussettes, 16 rue du Quai, 59800 Lille, France

Le Bar à Chaussettes s'engage à répondre à toute réclamation dans un délai maximal de **vingt-quatre (24) heures** et à traiter les demandes de bonne foi, dans le respect de la réglementation applicable, notamment en matière de garantie de conformité.

ARTICLE 12 — DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre du traitement de la commande, de sa livraison, de sa facturation et de la gestion des réclamations, l'Opérateur de la Marketplace transmet au Vendeur les données à caractère personnel de l'Acheteur strictement nécessaires (nom, prénom, adresse de livraison et de facturation, et le cas échéant adresse email, y compris sous forme pseudonymisée).

Le Bar à Chaussettes traite ces données en qualité de responsable de traitement, aux seules fins d'exécution de la commande et du service après-vente. Le Vendeur s'interdit d'utiliser ces données à toute autre fin. Le traitement est régi par la Politique de Confidentialité du Vendeur, conforme au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

L'Acheteur dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité sur ses données, qu'il peut exercer à l'adresse contact@lebarachaussettes.com. Il conserve par ailleurs les

droits qu'il détient auprès de l'Opérateur de la Marketplace au titre des données collectées par ce dernier.

ARTICLE 13 — MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

Conformément aux dispositions du Code de la consommation relatives au processus de médiation des litiges de consommation, après avoir sollicité Le Bar à Chaussettes à contact@lebarachaussettes.com et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de deux mois, l'Acheteur a la possibilité de recourir gratuitement à une procédure de médiation de la consommation auprès de :

CM2C — Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice

49 rue de Ponthieu, 75008 Paris

Téléphone : 01 89 47 00 14 — Email : litiges@cm2c.net

Site de saisine : <https://www.cm2c.net/declarer-un-litige.php>

L'Acheteur peut également recourir à la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (RLL) mise à disposition par la Commission européenne.

ARTICLE 14 — FORCE MAJEURE

Le Bar à Chaussettes ne saurait être tenu responsable de l'inexécution totale ou partielle de ses obligations dans le cas où cette inexécution résulte d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil. Sont notamment considérés comme cas de force majeure : grèves, intempéries exceptionnelles, catastrophes naturelles, incendies, défaillance de réseau ou d'approvisionnement, conflits armés, pandémies, décisions d'autorités publiques.

ARTICLE 15 — LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes CGV ainsi que toute commande passée via une Marketplace sont régies par le droit français.

En cas de litige, et préalablement à toute action judiciaire, l'Acheteur est invité à privilégier une solution amiable en contactant Le Bar à Chaussettes (Article 11) puis, à défaut, en saisissant le médiateur de la consommation CM2C (Article 13).

À défaut de résolution amiable, et conformément à l'article R.631-3 du Code de la consommation, l'Acheteur peut saisir, à son choix, outre l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du Code de procédure civile, la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou celle du lieu de la livraison effective du bien.

ARTICLE 16 — NULLITÉ PARTIELLE ET MODIFICATIONS

Si une ou plusieurs stipulations des présentes CGV sont déclarées nulles ou inapplicables, les autres stipulations conservent toute leur force et leur portée. Le Bar à Chaussettes se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment ; les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de validation de la commande par l'Acheteur.

ANNEXE — FORMULAIRE-TYPE DE RÉTRACTATION

(À compléter et renvoyer uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat)

À l'attention de Le Bar à Chaussettes, 16 rue du Quai, 59800 Lille, France — Email : contact@lebarachaussettes.com

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du / des bien(s) ci-dessous :

- Référence(s) du / des produit(s) :
- Nom de la Marketplace et n° de commande :
- Commandé(e)(s) le :
- Reçu(e)(s) le :
- Nom de l'Acheteur :

- Adresse de l'Acheteur :
- Date :
- Signature (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Document établi le 2026-07-30 — SAS BOUKOVSKA / Le Bar à Chaussettes — CGV applicables aux ventes réalisées via les places de marché partenaires. À conserver 10 ans.